

**HERITAS : AVIS DE SÉLECTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) FORMATEUR(TRICE) EXPERT(E) EN
ANIMATION CULTURELLE ET TERRITORIALE (ateliers locaux)**

Projet Heritas (Code A1-4.6-175)

Appel à candidatures n°01/2024 – Objectif spécifique OS4.6 : Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale.

La Fondation Le Vie dei Tesori est partenaire du projet financé par l'Union européenne « Heritas ».

Le projet Heritas vise à développer des pratiques touristiques responsables et centrées sur les communautés locales, en donnant la priorité à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel, tout en favorisant la cohésion sociale et la résilience économique.

Le partenariat entend impliquer activement les citoyens, les organisations de la société civile, les institutions locales et les acteurs du secteur touristique dans l'identification et la promotion du patrimoine matériel et immatériel.

Le projet a pour objectif de renforcer la durabilité du tourisme à travers les actions suivantes :

- promotion de pratiques touristiques durables fondées sur le respect du patrimoine culturel et des valeurs communautaires, en créant des expériences bénéfiques tant pour les visiteurs que pour les communautés d'accueil, tout en minimisant les impacts négatifs sur les sociétés locales et l'environnement ;
- renforcement des communautés locales par leur implication active, afin de favoriser la réappropriation du patrimoine culturel et de promouvoir un sentiment de fierté, d'identité et d'appartenance ;
- développement des capacités et des compétences, en offrant des opportunités de formation aux professionnels du tourisme et aux parties prenantes locales, afin d'améliorer leur aptitude à concevoir et gérer des initiatives touristiques communautaires durables et culturellement authentiques ;
- promotion des échanges interculturels à travers des itinéraires touristiques communautaires mettant en évidence l'interconnexion entre les cultures sicilienne et tunisienne, en créant des opportunités de dialogue et d'échanges interculturels significatifs.

Le partenariat réunit une équipe interdisciplinaire aux compétences diversifiées, capable de mettre en œuvre efficacement les résultats du projet et de générer un impact significatif.

Le projet aborde également les enjeux liés à l'accessibilité touristique des sites du patrimoine culturel, en identifiant les lacunes en matière d'accessibilité physique, en expérimentant des infrastructures simples et peu coûteuses, et en développant une stratégie conjointe visant à améliorer l'accessibilité pour tous. Par ailleurs, certains sites difficilement accessibles seront numérisés, élargissant ainsi le concept d'accessibilité et favorisant un engagement touristique accru envers les biens et lieux culturels.

La durée du projet est de 30 mois (date de début : 15/05/2025 – date de fin : 15/11/2027).

HERITAS

1. OBJET

Il est lancé une procédure comparative sur titres et entretien pour l'attribution de prestations intellectuelles professionnelles relatives au profil de Formateur(trice) expert(e) en animation culturelle et territoriale, chargé(e) de la conception, de l'organisation et de la mise en œuvre d'ateliers au niveau local.

Les activités prévues sont notamment :

- conception et organisation d'activités d'animation culturelle et territoriale ;
- préparation d'ateliers locaux et d'activités de *community building* ;
- mise en œuvre – de manière prioritaire mais non exclusive – des ateliers communautaires, des ateliers avec les étudiants et des promenades thématiques ;
- réalisation d'activités de formation sur la valorisation du patrimoine culturel et du territoire.

La sélection est ouverte aux professionnels personnes physiques remplissant les conditions générales et spécifiques.

2. Conditions et qualifications requises

a) Conditions générales :

- nationalité italienne, tunisienne ou d'un autre pays tiers éligible ;
- jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine ;
- langue maternelle italienne ;
- absence de condamnations pénales ou de mesures de prévention, décisions civiles ou sanctions administratives inscrites au casier judiciaire ;
- absence de procédures pénales en cours ;
- ne pas avoir été interdit(e) d'exercer des fonctions publiques par décision judiciaire définitive ;
- ne pas avoir été licencié(e) ou exclu(e) de l'emploi public pour insuffisance persistante ;
- ne pas avoir été exclu(e) pour production de documents faux ou invalides ;
- ne pas être empêché(e) d'accéder à l'emploi public selon la législation nationale en vigueur.

b) Conditions spécifiques :

- diplôme universitaire de deuxième cycle (spécialisation ou master) en adéquation avec les fonctions à exercer ;
- expérience en tant qu'animateur(trice) culturel(le) ;
- expérience dans des activités de *community building* ;
- connaissance de base de la langue française ;

- connaissance des principaux systèmes d'exploitation et maîtrise du pack Microsoft Office ou équivalent (Word, Excel, PowerPoint).

Modalités et délais de candidature

Les candidats devront présenter une demande de participation, accompagnée d'un curriculum vitae et des titres évaluables, adressée à la Fondation Le Vie dei Tesori.

Les candidatures, conformes à l'annexe n°1 du présent avis, devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse :

progetti.internazionali@leviedeitesori.it,

au plus tard le trentième jour suivant la date de publication du présent avis, sous peine d'exclusion.

Objet du courriel :

Attribution d'un (1) contrat de prestation intellectuelle pour : Formateur(trice) expert(e) en animation culturelle et territoriale – Projet Heritas (Code A1-4.6-175).

Titres évaluables : diplômes universitaires, masters, certifications linguistiques, expérience professionnelle documentée, inscriptions à des ordres professionnels ou autres certifications.

Le/la candidat(e) devra déclarer sous sa responsabilité :

- nom et prénom ;
- date et lieu de naissance ;
- nationalité ;
- être de langue maternelle italienne ;
- diplôme ;
- absence de condamnations pénales en Italie et à l'étranger ;
- adresse ;
- code fiscal ;
- numéro de téléphone portable ;
- adresse e-mail et PEC.

Documents à joindre :

- curriculum vitae et studiorum au format européen ;
- copie d'un document d'identité valide ;
- attestation des titres requis ;
- autres titres et attestations utiles à l'évaluation.

HERITAS

Sont exclus de la procédure :

- les candidats ne remplissant pas l'un des critères requis ;
- les candidatures transmises hors délai ou selon des modalités non conformes.

Art. 5 – Évaluation

La sélection sera effectuée par une Commission composée de deux membres et se déroulera en deux phases :

1. évaluation des curricula et des titres ;
2. entretien oral.

Tableau d'évaluation

Critère	Attribution des points	Score maximum
Diplôme de spécialisation / master		20 points
Note de 90 à 100	5 points	
Note de 101 à 105	10 points	
Note de 106 à 110	15 points	
Note de 110 et mention	20 points	
Activités de community building	10 points	10 points
Expérience en animation culturelle	5 points par année (2 points par fraction ≥ 6 mois) – MAX 6 ans	30 points
Connaissance de la langue française	10 points	20 points
Connaissance d'une autre langue étrangère	10 points	
Épreuve orale		20 points
	10 points – suffisant	
	15 points – bon	

Les résultats finaux seront publiés sur le site de la Fondation. Aucune liste de classement ne sera établie.

Art. 6 – Attribution du contrat

Le/la candidat(e) jugé(e) le/la plus apte sera invité(e) à conclure un contrat de prestation intellectuelle, exercé de manière autonome et sans lien de subordination.

Durée du contrat : 24 mois.

Rémunération brute globale : 4 034,00 €, toutes charges comprises.

Le paiement sera effectué en trois versements, après validation des livrables.

Art. 7 – Financement

La dépense sera imputée au projet :

Projet Heritas (Code A1-4.6-175) – Appel n°01/2024 – OS4.6.

Art. 8 – Protection des données personnelles

Conformément au Règlement (UE) 2016/679, les données personnelles seront traitées exclusivement aux fins de gestion de la procédure de sélection et de la conclusion du contrat.
